

NUCLÉAIRE IRANIEN :

ETAT DES LIEUX DE LA MENACE ET ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Contexte

L'Accord sur le nucléaire iranien (*Joint Comprehensive Plan of Action*) signé à Vienne le 14 juillet 2015 par les pays du P5+1, c'est-à-dire les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies (les États-Unis, la Russie, la Chine, la France et le Royaume-Uni - auxquels s'ajoute l'Allemagne), ainsi que l'Union européenne et l'Iran, visait à empêcher la République islamique de se doter de la bombe atomique, avec de strictes limites à son programme nucléaire censé demeurer exclusivement civil. La communauté internationale avait en échange levé toutes ses sanctions économiques contre l'Iran.

L'ancien Président américain Donald Trump, a jugé l'Accord insuffisant et a déploré qu'il ne s'attaque pas au programme de missiles balistiques iraniens et aux autres activités « déstabilisatrices » de l'Iran au Moyen-Orient. Il a ainsi décidé en 2018 que les États-Unis se retirent du JCPOA, et a rétabli puis durci les sanctions américaines avec des dispositions qui ont contraint les firmes et les banques européennes à cesser leurs activités avec l'Iran. En janvier 2020, après l'assassinat ciblé par les États-Unis du général Qasem Soleimani, l'Iran a annoncé qu'il ne limiterait plus son enrichissement d'uranium.

Au mois de janvier, le régime iranien avait annoncé avoir repris l'enrichissement de l'uranium à 20%, un taux interdit par l'accord, qui équivaut à une forte accélération de sa marche vers la bombe.

Pour pouvoir déclencher le feu nucléaire, un pays a besoin d'uranium enrichi à 90 % minimum. Selon les experts, le processus d'enrichissement d'uranium est plus lent et fastidieux au début. Passer d'environ 3 % à 20 % est complexe. En revanche, une fois ce seuil atteint, **passer de 20 % à 80 %, voire 90 %, est beaucoup plus facile et rapide.**

Début 2020, l'Iran avait déjà menacé de sortir du traité de non-prolifération nucléaire de 1968. Une décision qui serait catastrophique car il est supposé permettre un contrôle strict de l'industrie nucléaire des parties signataires.

Le 10 février, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé que l'Iran avait franchi une étape supplémentaire dans les violations de l'accord en démarrant la **production d'uranium métal pour alimenter son réacteur de recherche à Téhéran**, un matériau qui peut être utilisé dans la fabrication d'armes nucléaires. Cette nouvelle entorse affaiblit encore le JCPOA, que les Européens tiennent déjà à bout de bras. L'AIEA a par ailleurs annoncé que **l'Iran l'avait informée le 15 février qu'il cesserait d'appliquer à partir du 23 février les mesures de transparence volontaires prévues par l'accord de 2015** sur son programme nucléaire. Nul doute que le président Emmanuel Macron disait vrai en déclarant devant les experts du *think tank* américain *Atlantic Council* le 4 février dernier : « *Les Iraniens sont beaucoup plus proches de la bombe nucléaire maintenant qu'avant la signature du JCPOA* ».

Les écueils du JCPOA

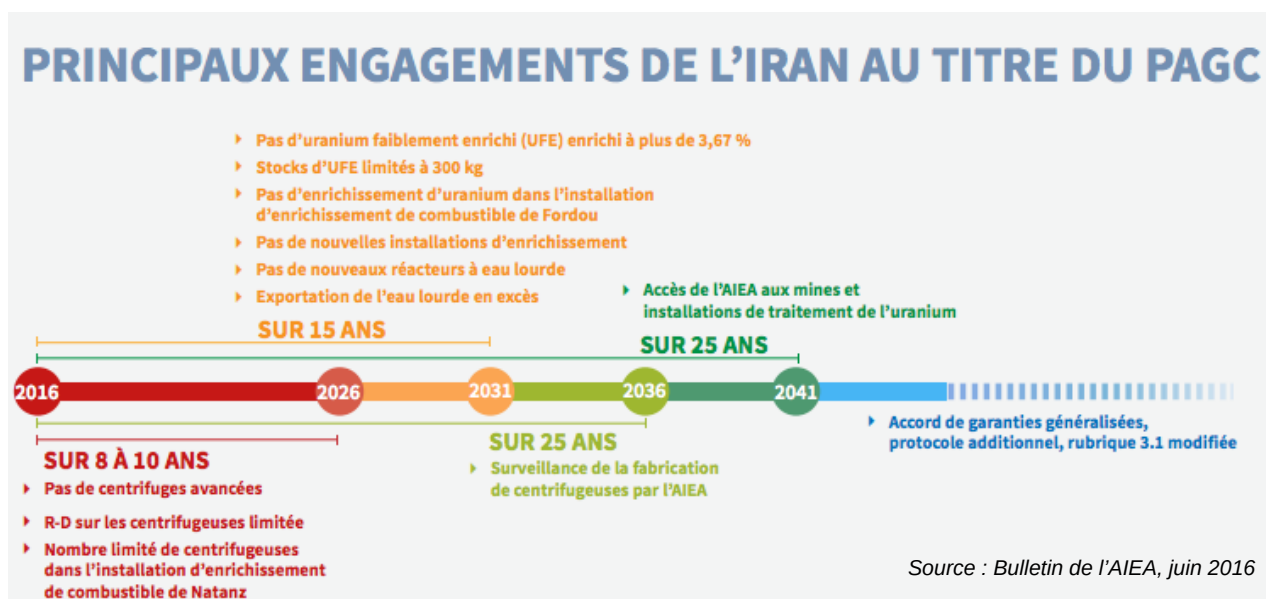
Certains commentateurs diront que la situation actuelle était prévisible et ne fait que confirmer les faiblesses d'un accord qui laissait finalement une grande marge de manœuvre à l'Iran.

- *La question des contrôles de l'AIEA*

L'accord prévoyait des inspections régulières de l'AIEA mais celles-ci n'ont jamais été assez poussées pour détecter d'éventuelles tricheries entre deux contrôles.

Si l'Iran a adhéré au Protocole additionnel[1], qui permettait de vérifier l'absence de matières nucléaires et/ou activités nucléaires non-déclarées, celui-ci ne contenait ni le terme « anytime » ou « anywhere » ce qui veut dire que l'accès aux sites se fait selon le bon vouloir de l'Iran. Pis encore, l'accord appelait à un « accès contrôlé » des sites nucléaires et un délai de 24 jours requis pour avoir une autorisation.

[1] https://www.iaea.org/sites/default/files/20/06/gov2020-34_fr.pdf



- *Le JCPOA ne démantèle pas le programme nucléaire iranien*

Sur le fond même de l'accord, contrairement aux négociations de 2003-2005, il n'est plus question de démanteler le programme nucléaire iranien, mais bien d'empêcher le développement clandestin d'un programme nucléaire militaire.

- *Le principe de snapback ne fonctionne pas*

Concernant la menace d'un éventuel retour des sanctions, le fameux « snapback » est un mécanisme quasi impossible à mettre en oeuvre. En théorie, si l'Iran est pris en flagrant délit de tricherie, un processus de négociation doit être engagé, ce qui peut durer jusqu'à deux mois et demi. Si le problème n'est pas réglé, il faut alors un vote du Conseil de sécurité de l'ONU sans veto de la Russie ou de la Chine pour remettre en place les sanctions. Or dans les faits, l'Iran a triché à plusieurs reprises et personne n'a enclenché le processus.

- *La durée du JCPOA est beaucoup trop courte*

L'Accord avait une durée de 10 ans. Cela signifie qu'en 2025, l'Iran pouvait à nouveau être autorisé à étendre son programme nucléaire déjà solide, comme il le souhaite. Dix ans est un temps long pour les diplomates, mais cela ne représente rien à l'échelle d'un programme nucléaire. N'oublions pas qu'en 1994, Bill Clinton annonçait un accord sur le programme nucléaire nord-coréen, affirmant qu'il contribuerait à un monde plus sûr. Dix ans après l'accord, le régime relançait son programme nucléaire puis, deux ans plus tard, effectuait son premier essai.

- *Le JCPOA n'a pas contenu les volontés hégémoniques de l'Iran*

L'accord de Vienne était un pari sur l'avenir qui pour l'heure est plus compromettant que bénéfique pour le Moyen-Orient, menaçant aujourd'hui l'avenir du régime de non-prolifération nucléaire.

En laissant l'Iran être un pays du seuil - en dépit de son histoire et de ses innombrables violations du droit international - d'autres pays de la région seront sans doute incités à lancer leurs propres programmes nucléaires. Dans le contexte géopolitique actuel, une course aux armements déstabiliserait gravement la région.

Pourquoi il faut maintenir un front commun contre l'Iran ?

Alors que le nouveau président américain Joe Biden a promis de réintégrer l'Accord, à condition que Téhéran revienne au préalable dans le cadre de ses restrictions nucléaires, la course contre la montre a déjà bel et bien commencé, c'est pourquoi il est impératif que les Etats-Unis et l'Europe, qui partagent les mêmes valeurs démocratiques, fassent front commun.

> **Le gouvernement iranien est profondément impopulaire.** Il viole les droits de l'homme, massacre son opposition, kidnappe et exécute ses détracteurs, et emprisonne les militants de la société civile.

> **L'Iran est toujours le leader mondial du terrorisme d'État.** Il continue de blanchir de l'argent, fomente des assassinats à l'étranger, soutient d'autres hors-la-loi dans le monde par le commerce illicite et alimente des guerres dévastatrices par procuration au Moyen-Orient qui mettent en danger la sécurité de nos alliés tout en protégeant les dictateurs.

> **L'Iran est l'ennemi des Etats-Unis et de l'Europe.** Il est responsable de la mort de nombreux militaires américains et a clairement fourni un sanctuaire à ses ennemis les plus redoutables, y compris Al-Qaïda. Il continue par ailleurs de détenir des otages occidentaux.

> **Le régime iranien a menacé à plusieurs reprises d'encercler et d'anéantir Israël.** Une menace qui doit être prise très au sérieux alors qu'il fait progresser son programme nucléaire, et se targue d'avoir des missiles de croisière qui pourraient atteindre Tel Aviv.

> **L'Iran pourrait aisément mettre fin à la guerre dévastatrice que ses mandataires ont déclenchée au Yémen,** mais a choisi de ne pas le faire, faisant plutôt pleuvoir des missiles et des drones de fabrication iranienne - via des

mandataires ainsi que directement depuis leur propre territoire - sur les alliés de la région.

Les paramètres qu'il faut désormais imposer

Le P5+1 ne peuvent se laisser manipuler par l'Iran et doivent être intransigeants sur plusieurs points :

Il ne peut y avoir de retour dans le JCPOA dans sa forme initiale. L'Accord est déjà caduc. L'embargo des Nations Unies sur les armes contre l'Iran a expiré en octobre 2020 selon les termes de l'Accord de Vienne. Cela signifierait également accepter l'expiration des restrictions des Nations Unies sur les transferts et activités liés aux missiles balistiques, qui, en vertu de la résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations Unies - qui entérine le JCPOA - seront prêtes à expirer en 2023. En effet, en octobre 2025, la résolution 2231 expirera, ainsi que toutes les bases juridiques internationales permettant de sanctionner l'Iran sur son programme nucléaire.

Compte tenu des provocations de l'Iran, il serait dangereux de prévoir un allègement des sanctions dans le cadre de simples négociations. Pour bénéficier d'un allègement des sanctions, l'Iran doit le mériter en prouvant sa bonne foi, notamment en mettant fin à la guerre au Yémen, à ses tentatives d'établir une présence militaire permanente en Syrie et à ses assauts réguliers contre les troupes américaines dans la région, soit directement, soit par l'intermédiaire de proxies. **Le JCPOA n'a pas permis de contenir les visées hégémoniques de l'Iran.**

Il est impératif de revenir au principe de « zéro enrichissement ou retraitement » pour empêcher une course aux armements dans la région. La capacité de l'Iran à accélérer rapidement son enrichissement en uranium après le retrait des États-Unis de l'Accord a démontré sa volonté de continuer à se jouer de la communauté internationale. Il n'existe aucune raison impérieuse pour l'Iran d'enrichir de l'uranium autre que l'extorsion nucléaire ou le développement d'armes. Les négociateurs en 2021 devraient donc rétablir la demande d'enrichissement zéro.

Les inspections de l'AIEA doivent être beaucoup plus poussées. Avec le JCPOA, l'Iran est parvenu à retarder les inspections de 24 jours avant que l'AIEA ne puisse visiter un site suspect.

Il faudrait par ailleurs reconnaître expressément que son non-respect des procédures de vérification et de conformité devra faire l'objet d'un examen accéléré par le Conseil de sécurité des Nations Unies, sans aucune condition préalable de consultation. Les négociateurs devront aborder la question de la « possible dimension militaire » (PMD) du programme iranien et l'activité nucléaire non déclarée. La découverte par Israël en 2018 des archives nucléaires iraniennes a mis en évidence la fermeture prématurée du dossier PMD. À ce jour, l'Iran continue également de bloquer l'enquête de l'AIEA sur Turqzabad, un site non déclaré où des traces d'uranium ont été trouvées et qui a probablement servi d'entrepôt pour de l'équipement et du matériel nucléaires.

Enfin, il est illusoire d'envisager de nouvelles négociations dans lesquelles l'attitude de l'Iran, en dehors de la question nucléaire, ne soit pas abordée. Depuis des années, et malgré l'accord, l'Iran n'a cessé d'étendre son réseau de milices à travers la région, notamment en Irak et en Syrie, où Téhéran entretient 20.000 combattants (Syriens et Afghans) encadrés par ses conseillers. Compte tenu des provocations de l'Iran, il serait dangereux de prévoir un allègement des sanctions dans le cadre de simples négociations.

Pour bénéficier d'un allègement des sanctions, l'Iran doit le mériter en prouvant sa bonne foi, notamment en mettant fin à la guerre au Yémen, à ses tentatives d'établir une présence militaire permanente en Syrie et à ses assauts réguliers contre les troupes américaines dans la région, soit directement, soit par l'intermédiaire de proxies. Le JCPOA n'a pas permis de contenir les visées hégémoniques de l'Iran.

L'Europe et les Etats-Unis ont une occasion historique de construire une coalition avec leurs alliés et partenaires internationaux qui pourraient entraîner des changements significatifs et durables dans la posture internationale et nationale de l'Iran. Cela pourrait alors conduire à une paix véritable dans la région. Revenir au JCPOA de 2015 est dangereux et il ne faudrait pas que la nouvelle administration américaine pêche par orgueil et relâche la pression sur l'Iran au prétexte qu'il faille détricoter toutes les actions de Donald Trump. Les Français, qui ont eu une position assez ferme au moment du JCPOA pourraient alors leur montrer la voie.

Sources

- *What Is the Iran Nuclear Deal?*, Kali Robinson, Council on foreign relations, 4 janvier 2021
- *The Case Against the Iran Deal*, Michael Oren and Yossi Klein Halevi, 21 janvier 2021
- « *Iran: la fuite en avant vers la bombe* », Isabelle Lasserre, Le Figaro, 12 février 2021
- *Iran Sanctions under the Trump Administration*, International Crisis Group, 15 janvier 2020
- *The United States Must Move Forward, Not Back, on Iran*, Amos Yadlin and Ebtesam al-Ketbi, Foreign Affairs, 27 janvier 2021
- *IDF Chief Kochavi: Return to Iran 2015 nuclear deal is strategic mistake*, The Jpost, 26 janvier 2021